

Réf: Dossier 385697

Avis de constitution

SOCIETE « LA TABLE ENCHANTEE DE GLO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
FAYA, Lot 509, Ilot 49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/02/2025 , et enregistrés le 07/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA TABLE ENCHANTEE DE GLO »

Objet : Restauration, service traiteur, vente de divers.  
et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
FAYA, Lot 509, Ilot 49

Dirigeant(s) Mme TOLASE ABIRATH GLORIA AKOU  
EYABODE EPSE YOUKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00924 du 26/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12399/GTCA/RC/2025 du 26/02/2025

